



BULLETIN D'INSCRIPTION OU DE RÉINSCRIPTION

- Envoi à l'adresse : Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales
École Intercommunale de Musique le Cube
4 Rue des Grands Moulins – Saint-Etienne-lès-Remiremont BP 40056
88202 Remiremont cedex
- ou par mail : musique@ccpvm.fr

(Merci d'écrire en majuscules lisiblement)

RENSEIGNEMENTS

Nom (de l'élève) : Prénom (de l'élève) :

Nom(s) et Prénom(s) des Représentants légaux :

Date de naissance (de l'élève) :

Adresse **complète** :

.....

Téléphones :

Mail (en minuscules) :

Merci d'inscrire très lisiblement votre mail pour l'envoi des factures.

CURSUS

Instrument : Niveau :

Formation Musicale :

Ateliers, Chœurs d'Enfants, FM seule :

Membre d'une Société musicale de la Communauté de Communes : NON OUI Laquelle :

Information restant confidentielle : Votre enfant est-il (elle) en difficulté d'apprentissage ? Présente un DYS identifié ? : une référente DYS est nommée au sein de notre structure pour gérer ces situations et accompagner l'élève dans ses difficultés pour l'aider à suivre l'ensemble du cursus dans les meilleures conditions :

.....

(Vous pouvez nous contacter pour en parler et mettre en place un enseignement adapté).

Pièces à joindre au dossier :

- * Une photographie récente de l'élève
- * 2 enveloppes timbrées à votre adresse
- * Justificatif personnel de domicile

Toute année commencée est due en intégralité (sauf cas de force majeure et période d'essai Éveil Musical)

J'autorise la collectivité à utiliser des photos ou vidéos de mon ou mes enfants pour mise en ligne et impression dans des documents de communication : OUI NON

La signature du bulletin (valant inscription à l'école de musique) engage l'élève à respecter le règlement intérieur de l'EIMPVM dans son intégralité.

Toute dérogation par rapport à ce règlement et au contenu des études devra être explicitée dans un courrier adressé au directeur.

Le projet d'établissement et le règlement intérieur sont consultables sur les lieux d'enseignements.

Le

Signature :